



# Formation SSCT

## SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### PUBLIC CONCERNÉ

- Membres de CSE Titulaires, suppléants, DS, RS

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Mettre en œuvre efficacement les missions des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail au sein de l'entreprise
- Maîtriser l'ensemble des outils (arbre des causes, enquêtes, le danger grave et imminent, le due des risques professionnels...)
- Bien analyser et savoir enquêter après la survenue de l'accident et de la maladie professionnelle
- Mettre en œuvre une veille pour une efficacité optimale en matière de prévention.

### DURÉE / ORGANISATION

- Ce stage en présentiel est d'une durée de 35 heures (5 jours).
- **Horaire** : Matin de 9h30 à 12h30 ; Après-midi de 13h45 à 17h15
- **Nombre de stagiaires par session** : minimum 8. et maximum 16.
- **Lieu de la formation** : IFEEC - 17 rue des Messageries, 75010 Paris ou lieu de la formation intra-entreprise

### TARIF

- 389€ TTC/personne (le repas du midi est inclus dans le coût de la formation)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation par le biais d'exercices, de mises en situation et de tests

### PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le rôle et les attributions du CSE en matière de santé, sécurité et de conditions de travail
- Savoir déceler et mesurer les risques professionnels, renforcer la capacité d'analyse des conditions de travail
- Etre acteur à part entière en matière de prévention : savoir alerter, prévenir et agir avec méthode et en appliquant les bons process

### ACCESSIBILITÉ & PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Pour accueillir au mieux nos stagiaires en situation de handicap, nous réalisons des études préalables pour toutes nos formations afin d'adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation en fonction de la situation du stagiaire.

Pour toute demande, merci de bien vouloir contacter par mail notre référent handicap Karim Elhacoumo : [skelhac@ifeec.fr](mailto:skelhac@ifeec.fr)

### FORMATEUR

- Un expert agréé en santé, sécurité et conditions de travail

### OUTILS ET RESSOURCES

- Salle de formation dédiée
- Exposé power point diffusé sur trois écrans
- Support de cours, clé USB



# Programme de formation

<p><b>1er jour matin</b></p>	<p><b>Connaître et maîtriser les attributions du CSE en matière de SSCT</b> Accueil des stagiaires, tour de table. Les grandes dates des instances représentatives du personnel L'évolution des instances et les rôles SSCT du CSE et de la commission SSCT (CSSCT)</p>
<p><b>1er jour après-midi</b></p>	<p>Les obligations de l'employeur en matière de SSCT Les missions du CSE en matière de SSCT Le droit à l'expertise et les cas de recours La communication auprès des salariés Auto-évaluation</p>
<p><b>2ème jour matin</b></p>	<p><b>Bien appréhender les ressources et moyens du CSE en matière de SSCT</b> Les acteurs : médecine et inspection du travail, CARSAT/CRAMIF... La CSSCT et les représentants de proximité. Les réunions : préparation et déroulement Les outils et plans d'actions : droits d'alerte, danger grave et imminent</p>
<p><b>2ème jour après-midi</b></p>	<p>Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes CSE et CSSCT : fonctionnement, réunions, bonnes pratiques Le document unique d'évaluation des risques Faire face au délit d'entrave Mise en pratique Auto-évaluation</p>
<p><b>3ème jour matin</b></p>	<p><b>Communiquer, s'engager au quotidien dans la démarche SSCT</b> Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE Les informations SSCT qui doivent être communiquées au CSE Intervenant extérieur L'avis du CSE La communication auprès des salariés</p>
<p><b>3ème jour après-midi</b></p>	<p>Le droit à l'expertise et les cas de recours</p> <p><b>Intervenant extérieur</b> Mise en situation et exercice pratique Auto-évaluation</p>



<p><b>4ème jour matin</b></p>	<p><b>Evaluer les risques professionnels et améliorer les conditions de travail</b>          Les familles de risques professionnels et leur identification          le cas particulier des risques psychosociaux (RPS) communiquées au CSE          Les mesures de prévention</p>
<p><b>4ème jour après-midi</b></p>	<p>L'évaluation des risques professionnels (DUERP, Programme et Bilan annuels de prévention) et les obligations de l'employeur          L'arbre des causes et les propositions d'actions de prévention          Auto-évaluation</p>
<p><b>5ème jour matin</b></p>	<p><b>Analyse et enquêter en matière de SSCT</b>          L'arbre des causes et les propositions d'actions de prévention          L'enquête après un accident de travail et une maladie professionnelle : les étapes, la méthode          Les plans d'action          Atelier sur la reformulation des questions et compte rendu au CSE</p>
<p><b>5ème jour après-midi</b></p>	<p>Validation des connaissances acquises          Exposé des stagiaires, jeux de rôle.          Bilans personnels et collectifs          Questionnaire, tour de table.</p>